

Rapporteur : Mme GUILLAUME Sylvie

M. LEVEQUE Louis, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, à propos de santé et des personnes fragilisées, je voulais aborder le sujet de l'Hôtel Dieu, même s'il n'entre pas dans les compétences directes de ce Conseil. Mais cette assemblée ne peut se désintéresser d'un sujet aussi emblématique pour notre ville. Vous savez tous que l'avenir de l'Hôtel Dieu est en train de se décider si ce n'est déjà fait. C'est en tout cas ce que votre méthode laisse penser.

Etant moi-même membre du comité de pilotage pour l'avenir de ce monument Lyonnais, je tenais à éclairer ce Conseil et les Lyonnais sur les réalités du processus de décision mis en place. Seulement trois réunions du comité de pilotage depuis la fin de l'année, des décisions fondatrices pour l'avenir de l'Hôtel Dieu tranchées en moins d'une heure – ce fut le cas pour le cahier des charges, des dossiers de presse rédigés avant que les réunions n'aient lieu- et, on l'a vu la semaine dernière, les décisions annoncées par votre Adjoint, M. Buna avant même que le comité de pilotage ne délibère. C'est du jamais vu, c'est bien une parodie de consultation.

Mais au-delà de cette méthode autoritaire qui finalement ne change guère de vos procédés habituels, j'aimerais en venir à la question qui concerne tous les Lyonnais. Que va devenir l'Hôtel Dieu ? Aujourd'hui, vous avez décidé de retenir deux projets. Pourquoi deux ? Je m'interroge toujours à ce sujet.

Deux projets retenus sans plus de précisions sur le montage financier La seule garantie que vous ayez obtenue c'est qu'aucun des projets ne coûte un centime à la collectivité. En résumé, aujourd'hui il nous faut choisir entre :

Un dossier, celui d'Eiffage, qui a eu le souci de penser le futur Hôtel Dieu en tenant compte de sa vocation, de son histoire et son prestige. Un projet qui d'ailleurs a fait l'unanimité, du moins la quasi unanimité du comité de pilotage.

Et l'autre, Nexity, le candidat repêché, avec pour credo annoncé et pleinement assumé, la rentabilité : « seront les bienvenus tous ceux qui pourront payer, sans restriction. » Mais une fois le bail signé, quelle garantie aurez-vous que l'investisseur n'accepte pas d'enseigne contraire à la vocation de l'Hôtel Dieu ? Quelle garantie aurez-vous que l'Hôtel Dieu ne devienne un énième centre commercial ?

Mon propos n'est pas de favoriser tel ou tel candidat. J'ai d'ailleurs refusé de prendre part au vote puisque je m'étais opposé au triptyque établi : « hôtel de luxe – commerces de luxe – bureaux de luxe ». Non, aujourd'hui, je veux redire haut et fort que l'Hôtel Dieu ne peut être sacrifié sur l'autel de la rentabilité et abandonné aux investisseurs.

Sur le plan de la santé par exemple, deux projets vous ont été présentés. Le Pôle de Promotion de la Santé et le Musée. Il est clair que ni l'un ni l'autre ne retiendra votre attention dès lors qu'il nécessitera de l'argent public. C'est une erreur monumentale, historique même pour Lyon, je n'hésite pas à le dire. S'il est un bâtiment à Lyon qui nécessite un soutien public, c'est bien le volet santé de l'Hôtel Dieu. Ce ne serait qu'un juste retour des choses, au regard de tout ce que ce bâtiment a donné à la Ville et de tout ce que les Lyonnais ont donné pour lui.

Aujourd'hui, le projet de musée porté par le Professeur Morneix et son association, trouve sa place dans les dossiers retenus pour des surfaces extrêmement variables, puisqu'elles vont de 800 à 4.000 m². Mais la question de son financement reste entière et c'est exactement la même chose pour le Pôle de promotion de la santé.

Je voulais juste vous rappeler, publiquement aujourd'hui Monsieur le Maire, deux de vos engagements concernant l'Hôtel Dieu :

L'un pris pendant la campagne électorale dernière, je vous cite : « de garder à l'Hôtel Dieu des soins ambulatoires et une place pour la santé des pauvres ».

L'autre pris ici même, hors campagne électorale, après votre élection en 2008. Alors que je vous interpellais sur l'importance de maintenir le Centre d'information et de dépistage anonyme et gratuit du virus du Sida et des hépatites virales A et C à l'Hôtel Dieu, vous m'avez répondu, je vous cite encore : « Il est clair que ce type de services, nous souhaitons leur maintien en centre ville. Et donc, nous ferons tout pour qu'ils puissent être dans l'Hôtel Dieu à cette place où à une autre, mais qu'ils puissent se maintenir en centre ville ». « Nous ferons tout », promettiez-vous mais pour le moment je ne vois pas le début d'une réalisation !

Nous aurons, au final, un hôtel d'environ 150 chambres, soit, même si je continue de penser que si hôtel il doit y avoir –et je crois que les économistes de l'hôtellerie ne me désapprouveront pas- Lyon a besoin aujourd'hui d'un gros porteur de 300 à 400 chambres. Pour le reste, il n'est pas trop tard pour reconnaître votre erreur et pour engager la collectivité dans l'aventure de l'Hôtel Dieu du XXI^e siècle.

L'avenir de l'Hôtel Dieu passe, à mon avis, par le soutien public, qu'il vienne de l'Etat, de la Région, pourquoi pas du Grand Lyon mais aussi, et surtout, de la Ville. L'engagement public est le seul moyen de soutenir la vocation de santé, de solidarité et d'intelligence de l'Hôtel

Dieu. C'est une nécessité économique, historique et j'ajouterais même que c'est un devoir moral que nous avons tous, nous Lyonnais.

Merci de votre attention.

M. LE MAIRE : Je vais dire quelques mots sur ce dossier. Tout d'abord, je comprends que vous soyez en désaccord avec moi. Par contre vous avez assisté aux délibérations du jury et quand vous dites qu'il y a deux projets dont on ne sait pas pourquoi ils ont été éliminés, comme vous étiez là vous auriez pu le dire vous-même. Ils l'ont été tout simplement, et j'ai demandé à l'architecte des Bâtiments de France et à la représentante de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, avant de prendre une décision (c'est la raison pour laquelle les choses ne pouvaient pas être convenues à l'avance) d'entendre leur avis sur les projets présentés. Il y en a deux sur lesquels ils m'ont informé qu'ils ne les accepteraient pas.

Vous comprenez bien que « s'embringuer » dans un projet comme l'Hôtel Dieu qui est le bâtiment, vous l'avez dit vous-même, emblématique de la Ville et commencer par avoir un avis négatif de l'architecte des Bâtiments de France, il valait mieux oublier ces deux dossiers.

M. BROLIQUIER Denis : Ce n'est pas ce que je vous voulais savoir. Je me demandais pourquoi vous aviez choisi deux projets plutôt qu'un seul.

M. LE MAIRE : Deux projets et pas un seul ? Tout simplement, parce que c'est l'expérience. Si jamais vous devez avoir, un jour, des responsabilités, sachez qu'il vaut mieux « challenger » les équipes. Donc comme il y a quelques négociations à faire, vous voyez Monsieur Broliquier, il vaut mieux les faire avant qu'après. Vous avez la réponse à votre question.

Sur le reste, je comprends bien tout le souci que vous avez. J'aurais mieux aimé tout à l'heure que sur Bellecombe, par exemple pour l'Armée du Salut et pour Habitat et Humanisme, vous nous souteniez avec enthousiasme.

Un élu : Ce n'est pas la même chose !

M. LE MAIRE : Effectivement, ce n'est pas la même chose mais pour moi, il vaut mieux loger les gens ! Sur le reste, il y avait beaucoup de remarques de M. David.

Sur la médecine, aujourd'hui je redis ce que j'ai déjà dit, il y aura sans doute un pôle médecine, peut-être pas celui auquel pensent les auteurs du pôle, parce que si j'ai bien lu dans la presse, un certain nombre d'auteurs de ce pôle comptaient sur des financements et de la Fondation Bullukian et de la Fondation Mérieux. J'ai interrogé les deux qui m'ont dit qu'il n'est pas question qu'ils mettent un euro sur l'Hôtel Dieu. A partir de là

les positions sont simples. Il est clair que la Mutualité a suffisamment de moyens pour développer des projets si elle le souhaite dans l'Hôtel Dieu et nous verrons forcément cela d'un œil favorable.

D'ailleurs, elle ne m'en demanderait pas comme subvention dans les années passées pour construire des projets futurs, ça serait aussi bien. On a déjà donné, si je puis dire, « par avance », dans la maison des adolescents puisque nous avons voté deux subventions sur ce thème.

Pour le reste, je l'ai dit à tout le monde, aujourd'hui, il y a un dossier fondamental pour l'avenir de la santé à Lyon : un, pas deux, un. C'est savoir si nous obtiendrons un institut hospitalo-universitaire. Aujourd'hui, nous ne sommes pas sûrs de l'obtenir parce qu'il y a trois équipes médicales à Lyon à se battre. Celui qui s'occupe du dossier m'a dit « *on va avoir 5 instituts hospitalo-universitaires en France donc excusez-moi, Monsieur le Maire, mais il ne peut pas y en avoir trois de l'agglomération* ». S'il y en a trois de l'agglomération, il y en aura zéro. Ca, c'est le vrai dossier de médecine aujourd'hui.

A ceux qui s'intéressent à la médecine à Lyon, je leur conseille de regarder de plus près ce dossier car c'est vraiment intéressant.

J'ai toujours dit à M. Morneix, il pourra vous le redire, que sur son musée, il ferait de la place mais que la Ville de Lyon, qui consacre déjà 20 % à la culture, n'a pas un centime à mettre sur un musée.

C'est extrêmement intéressant car j'ai vu que le musée depuis n'était plus simplement le musée de la médecine mais de la dentition. On pourrait aussi y mettre beaucoup d'autres choses. Quelque part, si le Conseil Général veut financer, pas de problème. Si la Région veut financer, pas de problème. Je préfère quant à moi avoir une parole qui est vraie : la Ville de Lyon n'a pas un euro à mettre parce que comme vous le disiez tout à l'heure vous-même, on vient de mettre 30 millions sur Gadagne donc après, il faut faire fonctionner Gadagne, tous les musées, l'Orchestre National de Lyon, etc, etc... Croyez-moi, c'est déjà pas mal.

Aujourd'hui, pour nous, la barque est pleine. Si d'autres veulent venir prendre la relève, nous, on est complètement d'accord.

Chers Collègues, on en discutera quand l'Hôtel Dieu sera terminé et on me dira, comme sur un dossier dont on va parler plus tard, « *là, c'est pas mal quand même mais le fonctionnement, il y a quand même un caniveau qui ne va pas, il y a un truc un peu bancal ici, vous auriez dû prévoir, etc...* ». C'est comme ça, c'est dans la norme des choses !

Dès qu'on aura adopté le dossier Hôtel Dieu, je vous montrerai le projet qui sera retenu de l'une ou l'autre équipe. Vous verrez que ce sont des projets dont personne n'aura eu honte de voter pour.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)